



## Demande de visa vie privée apres oqtf

Par **yaag1951**, le **25/04/2013** à **10:10**

bonjour  
je vis avec ma compagne chinoise  
depuis juillet 2012  
en aout 2012, elle a reçu un oqtf

nous nous sommes mariés début avril  
2013 je désire déposer un dossier a la préfecture de Boulogne Billancourt prochainement  
certains me disent que je peux le faire sans problème  
d'autres que je prends un risque  
a savoir que mon épouse doit retourner en chine  
d'autres enfin , que je dois attendre la date anniversaire de l'oqtf a savoir le 09 8 2013  
quelqu'un peut il m'aider dans la décision a prendre  
j'ai tous les justificatifs de vie commune depuis juillet 2012  
remerciements  
bonne journée

Par **inono**, le **25/04/2013** à **10:44**

Bjr yaag1951,  
Vs pouvez aller en préfecture prendre un dossier de régularisation pour votre épouse! Vu le  
post vs cumulez o moins 6 mois de vie commune; ce qui vs sera exigé en préfecture  
Etant conjointe de français elle aura sa carte de droit, elle ne risque pas une expulsion ni un  
rejet du dossier mem si dans un premier temps elle n'aura qu'un récépissé! Si vs avez trop  
peur rendez vs seule en préfecture retirer le dossier de régularisation et profitez pour vous

renseigner..ms pour le dépôt du dossier il faudra qu'elle soit présente  
Bn courage

Par **yaag1951**, le **05/05/2013** à **07:06**

merci pour votre message  
je suis allé a la préfecture avec mon épouse, nous n'avons pas eu de problème  
sauf que l'employée a remarqué que le visa Schengen daté de 2010 son oqtf date d'aout 2012  
pouvez vous me préciser si le récépissé lui permettra de travailler temporairement  
merci d'avance  
bonne journée

Par **yaag1951**, le **05/05/2013** à **18:31**

bonjour a tous  
une autre question  
je suis donc marié avec une sans papier  
nous allons remplir notre demande de visa vie[smile7] ma  
sécurité sociale  
pour cette administration elle n'existe pas , elle est  
clandestine  
pour l'instant elle bénéficie de la cmu  
peut elle continuer a en bénéficier jusqu'à la régularisation  
de sa situation  
a qui dois je m'adresser  
merci d'avance  
bonne soirée a tous